

MANIFESTATIONS PROMOTIONNELLES

Académie :BORDEAUX.....

DEMANDE D'AUTORISATION

Service régional / départemental

Structure organisatrice :

Nom et qualité du responsable de l'organisation :

.....

Date :

Heure et lieu :

Sport concerné :

Liste des établissements concernés (utiliser éventuellement une autre feuille) :

.....

.....

.....

Effectif global (approximatif) des participants non licenciés :

Fait à le

Signature

N.B. : 1) Il est rappelé que les élèves non licenciés devront, avant l'épreuve, produire une autorisation de leurs parents leur permettant de participer aux activités de l'Association Sportive prévues ce jour-là ainsi qu'un certificat de non contre-indication à la compétition (art. III 3 29 RI).

Seuls pourront participer à cette épreuve les élèves des établissements d'enseignement dont les Associations Sportives participent régulièrement aux activités UNSS notamment au niveau du district.

2) Les participants seront assurés par la MAIF dans le cadre de cette manifestation.

3) Les Directeurs des Services UNSS veilleront au bon déroulement de la manifestation et de son impact dans le cadre des orientations de l'UNSS

Autorisation : - accordée

Signature du Directeur de l'UNSS

- non accordée